

Décembre 2020

La Gazette de Fontain



L'Edito

Nous continuons à vivre, en cette fin d'année 2020, une période marquée par ce virus qui circule en bouleversant l'organisation de notre quotidien.

Les fêtes s'annoncent sous un autre format. La prudence s'imposera dans l'organisation et la réalisation de nos rencontres traditionnelles de famille.

De la même manière, le contexte sanitaire empêchera l'équipe municipale d'organiser la cérémonie des vœux et le repas des anciens.

Ces deux moments festifs qui nous donnent, chaque année, l'occasion de nous retrouver ne figureront pas à nos agendas en 2021. Nous le regrettons vivement.

Notre équipe prendra toutefois des initiatives comme vous présenter nos vœux en utilisant notre site internet et en allant à la rencontre des plus âgés.

Préserver et développer le lien entre les habitants est l'une des missions essentielles d'une commune. L'équipe qui m'entoure est très attachée à ce rôle et j'en suis très heureux.

En 2020, nous avons vécu malgré les difficultés rencontrées, de grands moments. L'élection municipale de mars a donné lieu à un véritable débat qui a permis la constitution d'une équipe renouvelée où chacun trouve sa place.

A ce titre, je souhaite souligner le travail, très riche, fourni par les huit commissions de notre conseil municipal. Ces dernières ont identifié cet automne les grands axes que nous suivrons durant le mandat.

C'est sur cette base, que dès le début 2021, nous pourrons construire notre premier budget.

Vous trouverez un résumé des orientations proposées dans cette Gazette. Notre magazine s'attachera également à mettre en lumière à chaque numéro des acteurs locaux de notre vie économique et associative.

Malgré le contexte nous sommes concentrés sur l'avenir, comme le sont celles et ceux qui à Arguel et Fontain ont contribué à la réussite Dimanche 11 Octobre du passage du Trail des Forts dans nos deux villages. Bravo à vous.

Par ailleurs, je salue chaleureusement, celles et ceux qui s'adaptent au quotidien pour poursuivre leurs activités professionnelles ou offrir un service à la population.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Le Maire de Fontain
Jean-Pierre VAGNE

Grands axes du projet définis par les commissions du conseil municipal

Renforcer les liens avec les habitants et faire de la commune un véritable lieu de vie et d'échanges avec des services, des commerces, des activités et des solutions locales aux problématiques de nos concitoyens

Développement durable :

- ❖ Engager la commune dans la transition écologique en commençant par une gestion communale exemplaire, notamment au travers de la démarche « 0 phyto ». Poursuivre la transition engagée sur le fleurissement et les espaces verts afin d'offrir plus d'îlots de biodiversité, abandonner l'arrosage et limiter l'entretien,
- ❖ Accompagner les habitants dans une démarche de développement durable : moments d'échanges, organisation d'ateliers et de chantiers participatifs, journée conviviale de ramassage des déchets au printemps,
- ❖ Favoriser le covoiturage, les liaisons douces et participer à la préservation et la restauration du patrimoine naturel communal.

Urbanisme :

- ❖ Lancer une étude prospective pour guider nos choix et prendre position dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme d'intérêt communautaire PLUI et SCOT.
- ❖ Poursuivre les actions engagées pour l'aménagement des nouvelles zones d'habitat identifiées.

Bâtiments et Patrimoine :

- ❖ Améliorer la performance énergétique des bâtiments de la commune (salle des fêtes, mairie, logements, ateliers communaux)
- ❖ Faciliter l'accès aux forêts et bords boisés, escaliers cheminement doux,
- ❖ Poursuivre le travail sur notre patrimoine Eglise, Fontaines et Forts

Communication :

- ❖ Développer durablement des actions de communication avec la population en utilisant des moyens adaptés pour mettre en avant et anticiper les actualités et projets de la commune,
- ❖ Mettre en avant les projets de la commune et favoriser la connaissance des acteurs économiques et les associations du village.

Animation Fêtes et Cérémonies :

- ❖ Soutenir les associations qui assurent une part importante du lien social dans la commune,
- ❖ Lancer avec l'appui de tous les acteurs locaux l'idée d'un évènement annuel fédérateur,
- ❖ Poursuivre l'organisation du repas des anciens et des vœux de la municipalité et des manifestations actuellement organisées en recherchant à associer le plus grand nombre.

Voiries :

- ❖ Privilégier la remise en état des chemins ruraux et des chemins de randonnées,
- ❖ Pour les voiries communales, définir et suivre en lien avec le Grand Besançon un programme annuel de maintien en état de notre réseau routier,

Finances :

- ❖ Optimiser la recherche des subventions et des nouvelles recettes qui permettront de financer un programme ambitieux dans un contexte de finances publiques restreintes.



Du changement au sein de la Mairie

Le départ d'Anne Laure CARREY Anne Laure Carrey, arrivée à la mairie de Fontain depuis un peu plus de 7 ans, en Janvier 2013, a rejoint au 1^{er} octobre 2020 les services de la Région Bourgogne Franche-Comté.



De 2001 à 2012, Anne Laure était secrétaire comptable dans une entreprise du bâtiment.

Habituée aux remises en question professionnelles impliquant de nouvelles orientations personnelles, elle s'oriente aujourd'hui vers une collectivité de grande taille au mode de fonctionnement très différent de notre petite mairie.

Très active au sein des parents d'élèves de nos communes, Anne Laure a toujours montré un sens élevé de l'action au profit de la collectivité.

Les équipes d'élus de notre commune, ayant beaucoup apprécié de travailler avec elle, lui souhaitent une pleine réussite dans ses futures missions.



Le départ en retraite de Gilbert FOLTETE

Gilbert : efficacité et discréction

Gilbert a pris son poste d'employé municipal en 1983 sous les mandats de maire de Chantal Hugel pour Arguel et de Raymond Barbier pour La Vèze (à raison de 2/5 de temps pour Arguel et 3/5 de temps pour La Vèze). Les maires qui se succéderont (Camille Pochard et André Avis pour Arguel, Jacques Curty, Philippe Chanau et Catherine Cuinet pour la Vèze) reconnaîtront en Gilbert un agent efficace et discret.

Sur Arguel, il passera plus de la moitié de sa carrière aux côtés d'André Avis en effectuant fréquemment de nombreux travaux en commun.

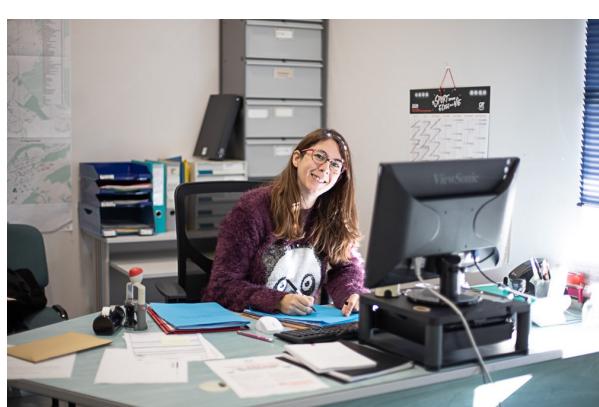
Espaces verts, forêts, chemins, trottoirs, bâtiments communaux, cimetière et autres espaces publics n'ont plus aucun secret pour lui après 37 années de bons et loyaux services au sein de notre commune.

« Nous avons eu de la chance d'avoir un collaborateur de valeur, très motivé, organisé dans son travail avec des compétences extrêmement variées allant notamment, mais la liste ne saurait être exhaustive, de la peinture à la pose de parquet flottant, de la conduite ou l'entretien du matériel au maniement de la tronçonneuse ...

Gilbert est l'homme à tout faire qui courrait plus souvent qu'il ne marchait pour reprendre le volant du tracteur. A cela il faut ajouter aussi sa disponibilité et sa discréction. »



Merci Gilbert, bonne et longue retraite, bien méritée, avec la santé pour pouvoir en profiter avec Anne-Marie.



L'arrivée d'Alexandra GRIVEL

Alexandra Grivel, actuellement secrétaire de mairie à Chatillon le Duc, rejoint progressivement notre équipe. Sa mutation se concrétisera le 15 Décembre 2020.

Avec une solide expérience dans différents secteurs d'activité, elle a rejoint il y a 5 ans la mairie de Chatillon le Duc. Elle exerce également complémentairement une activité de conseil auprès des collectivités.

Nous lui souhaitons la Bienvenue.

Petit historique « villageois »

Il a été fondé une association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture du Doubs à Besançon, sous le numéro 5080, le 23 septembre 1968 (JO du 3 octobre 1968) sous le titre de « **Foyer rural de Fontain** ». Son titre a été modifié en « **Foyer d'éducation populaire de Fontain** » le 22 octobre 1976, par déclaration en Préfecture du Doubs à Besançon. Elle a été agréée par le Ministère Jeunesse et Sports sous le n° 25 JEP 140 par arrêté du 13 décembre 1976.

Pour mémoire le premier bureau était composé de Messieurs : François Jules (maire), Pinard Georges (menuisier), Drogrey Emile (négociant), Poly Bernard (fromager), Pauset Paul (agriculteur), L'Hoste Gérard (agriculteur).

Lors de l'assemblée générale du 14 novembre 2003, il a été décidé de modifier les statuts, et en particulier de prendre le nom d' **ALF**. Cela correspondait à une adaptation au fonctionnement du foyer, certaines sections ayant besoin de s'affilier, pour des raisons de subvention, d'assurance, de formation... à d'autres structures (la FFF pour le foot, la FFT pour le tennis ...), et à une réaffirmation du caractère sportif et culturel de l'association (nous ajouterions aujourd'hui création de lien social !).

Et maintenant :

L'ALF forte de ses 140 membres propose donc toujours deux sortes d'activités, l'une sportive l'autre culturelle :

- A travers des activités permanentes : Pilate, Cardio Abdos Fessiers, Renforcement Musculaire Doux, Randonnée, Yoseikan Budo (adultes et enfants), Yoga, Atelier théâtre (adultes et enfants).

- A travers des activités occasionnelles : concerts, pièces de théâtre, soirées festives, fêtes du village (la dernière en 2015 , 300 participants sur 2 journées), randonnées, visites (coopérative de Poligny, Taillanderie, Est républicain, Moulin du Locle, Cabordes du plateau Jurassien ...), sorties diverses (bowling ...).

Toutes ces activités sont bien entendu évolutives, nous venons de perdre l'Aquarelle, le Stretching et la Poterie (faute de participants assez nombreux) mais nous venons d'ouvrir le Pilate, le Renforcement Musculaire Doux et les deux Ateliers théâtre. A ce propos nous en profitons pour faire remarquer que **des places sont toujours ouvertes chez les adultes** et que **la section enfants connaît un démarrage « époustouflant »** (9 participants assidus, voir la photographie).

Vie de l'association :

Nous essayons de vivre en partenariat avec **toutes les associations du village** (123 soleil, club de football et de tennis, ACCA Fontain, Fontain Temps Libre), il nous est arrivé de travailler de concert avec ces associations (fête du village, soirées festives) et nous pratiquons un tarif préférentiel pour tous leurs adhérents lors de nos soirées culturelles.

De même depuis quelques années nous avons opéré un rapprochement avec les associations de **La Vèze (ASCV)**, de **Larnod (ASCL)** et de **Pugey (FRAP)** et maintenant **Partagez Bougez à Pugey**, d'abord en distribuant nos publicités respectives et surtout en mettant en place des activités festives (soirée apéro-concert, pièce de théâtre).

Adaptation aux difficultés actuelles : face au coronavirus, lors du dernier trimestre 2019-2020, nous avons dû suspendre nos activités. Dans ce cadre nous avons continué de rétribuer nos intervenants et proposé un report de la cotisation du trimestre pour cette année à nos adhérents. En septembre ... bis repetita ! À nouveau suspension, mais notons l'adaptation et le professionnalisme de nos intervenants qui ont mis en place des cours par internet (Mélanie pour le Pilate, Emmy pour le Renforcement Musculaire Doux et Lyès pour le Renforcement Cardio Abdos Fessiers).

Nos activités sont aussi facilitées par la municipalité qui met gracieusement à notre disposition les salles (gymnase de l'école, salle des fêtes, salle des associations) à travers un contrat d'occupation. Il arrive aussi que des employés municipaux soient mis à disposition (secrétariat, équipe des employés et matériel lors de grands événements). Ceci nous aide à mettre en place notre politique d'association : **activités diverses et de qualité accessibles au plus grand nombre en favorisant les acteurs culturels et sportifs locaux.**

Avenir : « du sang neuf et des idées nouvelles » !

Le bureau de l'association a un besoin crucial de renouvellement, comme dans toutes les structures les nouveaux venus apportent enrichissement, idées nouvelles, élan nouveau. Une bonne façon de faire évoluer notre association et de l'aider à s'adapter au monde en permanence.

Vous pouvez y réfléchir jusqu'à notre Assemblée Générale qui, reportée pour raison sanitaire, va probablement se tenir au printemps 2021.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter un membre du bureau et plus particulièrement :

Michel Tirole au 06 33 33 51 99 ou Marc Girardot au 06 43 63 80 66

Pour L' ALF Marc Girardot.





Bien se chauffer au bois

Le bois de chauffage est une énergie renouvelable abondante sur notre commune. C'est le **combustible le plus utilisé** pour le chauffage domestique.

Mal utilisé, le chauffage au bois est une **source de pollution importante** en cas de mauvaise combustion : particules fines, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques... Ces polluants atmosphériques dégradent la qualité de l'air à l'extérieur comme à l'intérieur des logements. Les particules fines (PM10) émises par le chauffage au bois représentent plus de 90% des émissions du secteur résidentiel.

Bien utiliser son chauffage au bois permet de bénéficier d'une performance énergétique optimale, limiter fortement la pollution atmosphérique et préserver la santé de tous

Pour cela, 10 règles à respecter :

1 - Bien choisir son chauffage

La pollution émise par le foyer est inversement proportionnelle à son rendement : moins il chauffe plus il consomme de bois et plus il pollue. Les anciens poêles affichent généralement un rendement faible (moins de 50 %) dû notamment à l'absence d'une arrivée d'air secondaire. Les cheminées ouvertes, avec un rendement inférieur à 5 %, polluent 20 fois plus qu'un poêle performant, tout en chauffant 15 fois moins. A l'inverse, les poêles et inserts à bûches récents affichent des rendements allant de 70 à 80 %, voire plus.

2 - Ne brûler que du bois brut, non peint et non traité

Pas de vieux meubles, aucun plastique ou autres déchets ménagers, libérateurs de dioxine, extrêmement toxiques et nocifs pour l'environnement et la qualité de l'air du village.

3 - Éviter d'utiliser du papier pour allumer votre feu

Le papier imprimé ou glacé (journal, magazine, etc.) émet des composés toxiques en brûlant. Un allume-feu naturel, que vous pouvez acheter ou confectionner vous-même à partir de composés naturels (bois, cire, etc.) sera tout aussi efficace...

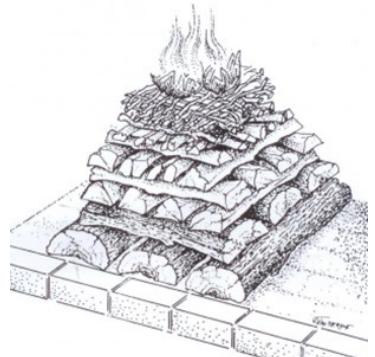
4 - Allumer le feu par le haut : plus efficace et moins polluant

Lors d'un allumage traditionnel par le dessous, la flamme est gênée, de nombreux gaz se produisent et le foyer monte lentement en température.

A l'inverse lors d'un allumage inversé, la combustion est progressive, les gaz générés par la combustion sont pris dans les flammes et servent de combustibles à leur tour.

De bas en haut : bûches, bûchettes, petit bois, allume-feux.

Recommandée par l'ADEME cette technique permet de réduire jusqu'à 6 fois l'émission de particules polluantes!



5 - Un foyer optimisé est rempli au 2/3 de sa capacité

Mieux vaut ne pas se précipiter pour recharger le foyer. S'il est trop précoce, le rechargement entraînera une augmentation des émissions. Il est préférable d'attendre qu'un lit de braises subsiste pour recharger votre feu, sans excès.

6 - L'installation ne fonctionne de façon optimale que si le tirage est correct

La combustion devrait toujours se dérouler à pleine puissance.

Un tirage trop faible induit un chauffage difficile et l'installation pollue davantage.

Un tirage trop fort induit une montée en température rapide des gaz qui brûlent trop vite le bois : il y a alors surconsommation et baisse de rendement de l'appareil. Les flammes peuvent être aspirées dans le conduit, il faut alors fermer la clé de tirage.

Si le poêle ne dispose pas de sa propre arrivée d'air, l'extraction de la VMC doit être modérée et la hotte de cuisine éteinte afin de ne pas affaiblir le tirage.

7 - Éviter de faire fonctionner le feu en continu, à bas régime

Placer une grosse bûche ou une « bûche de nuit » sur des braises chaudes en réduisant fortement l'arrivée d'air a des conséquences néfastes : le bois se consume lentement, fume beaucoup plus, les émissions polluantes peuvent alors être multipliées jusqu'à 7 fois. Ce procédé favorise la formation de dépôts dans le conduit, représentant par là un risque accru de feu de cheminée.

8 - Conserver son bois dans un endroit aéré, à l'abri de la pluie

Indispensable pour une bonne combustion, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 20%.

Le bois ne doit pas être en contact direct avec le sol : une palette ou des parpaings feront l'affaire. **Le temps de séchage recommandé est de deux ans minimum.**

9 – Importance du ramonage

Le conduit de cheminée est aussi important que le foyer. Pour assurer un bon tirage et une évacuation optimale des gaz, il doit être **correctement ramoné**.

10 – Fermer l'arrivée d'air en fin de feu pour conserver la chaleur

Quand le feu est mort, que les braises sont consumées, et qu'il n'y a plus que des cendres, il faut fermer complètement l'arrivée d'air pour éviter de perdre par la cheminée la chaleur accumulée dans votre maison en attendant toutefois quelques minutes afin que le monoxyde de carbone soit totalement évacué.

Cela se passe à Fontain

Nous vous annoncions lors de notre dernière gazette un « pot de remerciement » pour les couturières qui avaient confectionné 600 masques ce printemps pour les habitants de la commune.

Cette rencontre n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, les élus leur ont alors apporté à domicile une boîte de macarons afin de les remercier pour leur action.



Nous avons distribué, fin octobre dans les boîtes aux lettres, un flyer afin de recueillir votre adresse mail.

Grace à cette action **338** foyers reçoivent désormais les infos Fontain via ce biais.

Si vous voulez vous aussi être informé des actualités de la Commune chaque mois, il suffit d'envoyer un mail avec vos coordonnées à : mairie.fontain@wanadoo.fr

Nous avons constaté un manque de civisme concernant les masques. Plusieurs masques ont été retrouvés sur la voie publique et particulièrement dans le périmètre de l'école.

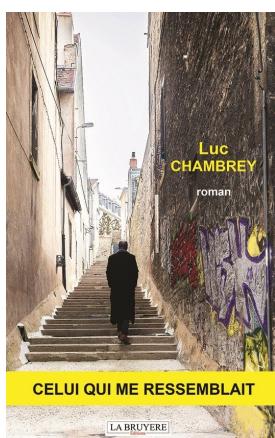
Nous vous rappelons que les masques doivent être jetés dans les poubelles.

Nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire pour le bien être de tous.



De nouvelles petites « créatures » sont arrivées parmi nous côté Arguel pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes avec pour objectif d'entretenir des parcelles difficilement accessibles.

" CELUI QUI ME RESSEMBLAIT " Premier roman de Luc CHAMBREY - Nouveauté Décembre 2020 - Editions La Bruyère



« J'étais au milieu de cette foule massée sur le trottoir. J'étais au milieu de ces gens. Pourtant, comme un spectateur qui aurait oublié de regarder la pièce, j'étais à côté de cette vie qui semblait bouillonner. Je faisais simplement partie du décor. Comme souvent. Un élément insignifiant qu'on aurait pu faire disparaître sans rien retrancher au spectacle.

Je n'étais, dans ce décor, ni même les colonnes de ce vieux théâtre, ni l'Église Notre Dame, ni la fontaine en pierre que j'apercevais tout au bout de la rue. Encore moins ces lumières ajoutées le matin qui annonçaient les fêtes et mettaient des étoiles dans les yeux des enfants. J'étais seulement l'homme qui marche, l'homme qui marche dans le froid. Tout juste un personnage, tout juste un figurant. Depuis toujours, j'étais celui que personne ne remarque... »



Luc Chambrey , habitant d'Arguel, signe son premier roman ce mois-ci.

Le Trail des forts sur notre commune

Dimanche 11 octobre 2020

Pour la première fois, le Trail des Forts, dans son épreuve reine des 53 km, est passé par la Batterie Rolland et le Fort de Fontain.



Sur tout le long du parcours les supporters ne manquaient pas, comme la petite Suzanne qui encourageait les coureurs avec deux belles cloches.



Le Bisontain Sangé SHERPA a fini 13ème des 53km.



Le ravitaillement au Fort de Fontain a été organisé avec beaucoup d'énergie par André et Marie-Anne Spony.



APPEL AUX BENEVOLES

Une vingtaine de signaleurs seront nécessaires sur les points stratégiques ainsi qu'au ravitaillement prévu au Fort de Fontain pour le trail 2021 qui aura lieu les :

8 et 9 mai 2021

Inscriptions des volontaires par mail : claude.gresset-bourgeois@orange.fr ou par téléphone au 06 75 28 26 96



David Brulport, a fini 5ème des 53 km.

Cérémonie du 11 novembre 2020

Compte tenu du contexte sanitaire la commémoration de l'Armistice s'est déroulée cette année à huis clos au Monument aux Morts de Fontain, place de l'Eglise.



La cérémonie a donc eu lieu en présence de :

- M. René GLADOUX, Président de l'Association des Anciens Combattants de Fontain,
- M. Claude CHABOD, porte drapeau,
- M. Jean Pierre VAGNE, Maire de Fontain,
- M. Claude GRESSET, 1er Adjoint,
- M. Simon GAILLARD, Adjoint.

« Chaque 11 novembre, la Nation rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. » En 2020, 20 militaires ont perdu la vie dans des opérations extérieures.

« Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous vous rappelons que **c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.** »

Exposition et journée du Patrimoine



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2020 (Bilan de nos animations)

MONTFAUCON (Randonnée 5km) Entre chien et loup	18 participants (3 enfants) (Stand au départ) Eric et Pascal	
FONTAIN-ARGUEL Le Fort (Présentation, 3 Visites)	20 participants sur 3 visites (Plans au départ) Marianne et André	
	1 seul participant André	
BESANCON Fort de Bregille (Présentation du fort (3 visites d'ouvrages enterrés)	306 participants (Exposition guerre de 1870 + ½ Séré de Rivières et nos fortifications) Sa Eric, Daniel D et S, Pascal (96) Di Eric, Michel c, Jean-François, Hervé D, Pascal (210)	
POUILLEY-les-Vignes Ouvrages 1 et 4 (Présentation, visite)	9 participants (Remise de documentation) Hervé G, Jean-Pierre R	
PUGEY Ouvrage enterré (Présentation et 2 animations)	Inscrits sur 78 visites, (Evocation du groupe Guy Moquet Réglage du canon de 80mm) Jean, Jacky, Roland, Guy, Bruno, Mathias	
6 sites	432 participants	

BRAVO ET MERCI A TOUS

L'exposition sur la guerre de 1870 préparée par l'association Avalfort pour son 10ème anniversaire a été présentée au mois d'octobre à la Salle des Associations de la Mairie de Fontain.

Cette présentation, souvent guidée par Pascal Ducrot président d'Avalfort, fut fort appréciée des visiteurs.

A l'école, nous étions tous contents de nous retrouver en septembre

Nous avons fait une bonne rentrée.

Effectif total actuel : **190 élèves** (65 élèves en maternelle et 125 en élémentaire).

Répartition des élèves par classe			Répartition par niveau	
CI 1	PS/MS	26	PS	23
CI 2	PS/GS	25	MS	17
CI 3	GS/CP	22	GS	25
CI 4	CP	22	CP	30
CI 5	CE1	20	CE1	20
CI 6	CE2	25	CE2	25
CI 7	CM1	24	CM1	24
CI 8	CM2	26	CM2	26



Toutes les classes ont pu faire des randonnées en ce début d'année scolaire.

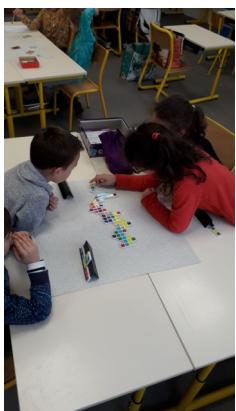
Nous avons déjà mis en place des projets : des élevages, des temps d'activités interclasses, avec les jeux de société, les lectures aux plus petits... Ceci nous permet de partager et de bien vivre ensemble. Car, à Fontain, nous travaillons sur **LE CLIMAT SCOLAIRE**.

Nous aurons la chance de réaliser et vivre bien d'autres choses cette année. Nous irons voir des spectacles, nous allons nous initier au basket-ball...

Mais le projet que nous attendons tous : c'est **LE CIRQUE** ! Son seul but sera pédagogique pour l'école. Il n'y aura pas de spectacle hors cadre scolaire.

Nous allons travailler avec la **Compagnie Va et Vient**, qui installera son chapiteau près de l'école au mois d'avril.

Nous pourrons ainsi travailler l'art du cirque avec des artistes et nous espérons montrer un spectacle réussi à nos familles !



Julie Pernet





Une boulangère à Fontain



Nous avons l'avantage sur notre commune de disposer d'une boulangère « hors du commun ». Afin de mieux connaître les acteurs économiques de la commune, nous sommes allés à sa rencontre. Dorothée MATHIEU, habitant à la Forêt de Fontain, après un parcours riche d'expériences enrichissantes et variées, s'est lancée depuis bientôt 5 ans sur les chemins de la boulangerie.

Dorothée, quels sont les fondamentaux de ta manière de faire le pain ? « *Des approvisionnements choisis et locaux, des fermentations sur levain naturel, du travail « à la main », une cuisson au feu de bois... »*

Que veut dire la mention « Nature & Progrès », Dorothée ? « *Elle indique que je respecte un cahier des charges très exigeant en Agriculture Biologique et que j'appartiens à un groupe national de producteurs et de citoyens. »*

Mais le levain, c'est quoi ? « *C'est de l'eau et de la farine qui en fermentant donnent naissance à toute une tribu de bactéries et de levures. C'est cette armée microscopique qui va « prédigérer » l'amidon (les sucres de la farine), éliminer l'acide phytique, donner la saveur et le volume du pain et lui assurer une longue conservation. Le levain est vivant, il évolue avec son alimentation (farine et eau), son environnement (humidité, température et flore présente) et l'amour qu'on lui donne... »*

Quels sont tes produits ? « *Des pains à base de blé, de seigle, de petit épeautre mais aussi de différentes graines et pépites de chocolat, la Brioche au levain, des sablés au feu de bois. »*

Y a-t-il un produit phare ? « *C'est la Brioche au levain !* »



Quels sont tes projets à venir ? « *L'activité a pris de l'ampleur et mes conditions de travail ne sont plus adaptées... Le temps est venu pour moi de*

finaliser mon installation en créant mon outil de travail. Je vais m'installer près de Quingey mais je continuerai à livrer mes produits à Fontain puisque j'y ai trouvé un accueil chaleureux et une clientèle fidèle et amicale. »



Pour en savoir plus : <http://fournildelaptitemiette.wordpress.com>



DU NOUVEAU A FONTAIN



Un Food Truck à Fontain.

"Benito Burrito", ce nom ne vous est peut être pas inconnu... cela fait 8 ans que ce Food Truck sillonne les villages voisins et aujourd'hui, c'est dans notre commune de Fontain, qu'il s'installera tous les lundis, à partir du 25 janvier.

A bord de son camion, Benoît vous proposera de délicieux et copieux Burgers et Burritos à emporter.

Vous pouvez commander au 06.82.73.25.08 ou directement sur place, de 17h30 à 21h, sur le

parking de la salle des fêtes.

La carte est disponible sur le site www.benito-burrito.fr et toute l'actualité sur sa page Facebook.



Je m'appelle Luc Lefavre, je suis passionné d'informatique depuis mon plus jeune âge ; j'ai toujours aimé monter, démonter du matériel informatique quel qu'il soit ... C'est pour moi un réel plaisir et un hobby, c'est pourquoi je me suis orienté tout naturellement dans des études d'informatique. Une fois mon

cursus terminé, mon objectif était donc de créer mon auto-entreprise, ce qui s'est réalisé en septembre 2020.

Celle-ci se nomme Info Tech et se situe dans la commune de Fontain, dans les locaux de la société PROTOS CONSEILS.

Mon activité est centrée sur le dépannage, la réparation et la maintenance de matériels informatiques ; je suis également en mesure de vous proposer le montage de votre PC sur-mesure suivant vos besoins et votre budget.

La réparation de smartphones et de consoles de jeux fait aussi partie de mes compétences.

Au-delà de l'aspect purement matériel je peux également proposer la création de site internet.

En fonction de la problématique et de l'intervention vous serez amenés à prendre un rendez-vous dans nos locaux ou à votre domicile et ce dans les meilleurs délais.

Plus que motivé je serais heureux de vous compter parmi mes futurs clients et de pouvoir répondre à vos attentes et vos exigences ...

Info Tech, Auto Entreprise—Luc LEFAIVRE
23 rue du stade 25660 Fontain – Tél : 07.71.27.73.73

Etat Civil

LES NAISSANCES:

Martin FLICOTEAUX, route de la Chapelle des Buis,
Le 18 août 2020

Lou VALET, rue de la Fontaine,
Le 01 octobre 2020

Coline VANLANDE, chemin des Rochets,
Le 21 octobre 2020

Selina et Elena TINOT, 8 lotissement aux Bourgeons,
Le 07 décembre 2020

LES DECES:

Robert AGAZZI, rue de la Fontaine
Le 13 novembre 2020 à l'âge de 82 ans

Simone PASTEUR, chemin du Liège,
Le 18 novembre 2020 à l'âge de 96 ans

Création d'une micro-crèche* (privée) - Sondage



Afin de mieux connaître vos attentes et vos besoins en matière de garde d'enfants, un questionnaire vous est proposé.



Ce questionnaire s'adresse aux parents d'enfants de moins de 6 ans, ou à de futurs parents.

Merci d'y répondre en scannant le QR code ou en vous reportant au lien ci-dessous.

Vos réponses permettront de rendre compte de la nécessité d'un nouveau mode d'accueil pour vos enfants et d'adapter le projet de fonctionnement d'une future micro-crèche.

***Une micro-crèche est une structure réglementée pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants de 10 semaines à 6 ans.**

Elle propose un accueil personnalisé par une équipe expérimentée de professionnels de la petite enfance.

Le petit nombre d'enfants accueillis et le taux d'encadrement élevé lui confèrent un caractère familial, chaleureux et sécurisant.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSendB3DQgqGt-C9OjH1ZF31Wntlj_b1RkMm3FJ4iAuqWO252A/viewform?usp=pp_url

INFORMATION COMMUNES

COLLECTE DES TEXTILES, LINGES DE MAISON, CHAUSSURES (TLC) ET PETITE MAROQUINERIE

En six ans, le tonnage annuel des **textiles usagés** collectés dans le Grand Besançon Métropole a **augmenté de 1000 tonnes**. En effet, en **2013, 543 tonnes** de textiles, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie étaient déposés dans les bornes textiles, une moyenne de **3 kg par habitant**. En **2019**, c'est près de **1450 tonnes** de TLC qui sont collectés, ce qui représente environ **7 kg de textiles usagés par habitant**. Le nombre de points de collecte mis à disposition des usagers a été renforcé (65 bornes en 2013, 155 aujourd'hui), cependant des vêtements usagés finissent à la poubelle, les performances de tri peuvent encore progresser !

Que peut-on donner ?

Les habits qui dorment dans les placards, les linges de maison (draps, linge, serviettes, torchons, rideaux...), les chaussures attachées par paires, les sacs, (ceintures et portefeuilles), peuvent être déposés propres et secs dans un sac fermé. **Tous les vêtements, linge et chaussures se recyclent, même usés, abimés ou déchirés, ils seront valorisés !**

Où donner ?



155 bornes textiles blanches sont accessibles sur le territoire du Grand Besançon pour recevoir vos vêtements usagés ou, vous pouvez les apporter dans une des **16 déchetteries** du SYBERT. Le site le plus proche est (à compléter)

Toutes les collectes sont actuellement **maintenues**. La filière des textiles, linge de maison, chaussures, à travers ses partenaires (la **Régie des quartiers** de Besançon, **Emmaüs Besançon**, **Tri Quingey**, et le **Relais Est**), se mobilise pour assurer la collecte, le tri et la valorisation des textiles et chaussures usagés. Cependant, durant le confinement, les magasins de seconde main : « insert 1 look », et « la bergerie », sont momentanément fermés, comme les boutiques de vêtements neufs.

38 % seulement des textiles collectés et recyclés en France

- 58 % des textiles réutilisés en l'état
- 42 % destinés au recyclage et à la valorisation énergétique

source Re-fashion



Que deviennent les vêtements, linge de maison et chaussures que vous déposez ici ?



Informations diverses



✿ Permanences de la mairie à Fontain :

A partir du Lundi 14 décembre, la Mairie retrouve ses horaires habituels;

Ouverture le lundi (13h30-16h30), le mercredi matin (9h30-12h), le vendredi (14h-16h30). Des modifications peuvent être apportées suivant les congés. Vous pouvez nous joindre par téléphone au **03.81.57.29.65**.

La Mairie sera fermée du 24 décembre 2020 inclus au 4 janvier 2021 au matin.

La permanence de Monsieur le Maire se fait sur rendez-vous le vendredi de 14h à 16h30.

✿ Vous souhaitez être informé régulièrement et recevoir les actualités concernant notre commune et ses environs : demandez à rejoindre le E-mailing en envoyant un message à mairie.fontain@wanadoo.fr.

Vous souhaitez recevoir la Gazette par e-mail? Envoyez un message à mairie.fontain@wanadoo.fr

Fontain dispose également de son propre site internet : www.fontain.fr

✿ Nous vous rappelons que les appareils à moteurs thermiques ou électriques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi : 8h30-12h /14h-19h30, les samedis : 9h-12h / 15h-19h00, les dimanches et jours fériés : 10h-12h. Et qu'il vous appartient de tailler vos haies et de couper les herbes en bordure de propriétés.

✿ Horaires de la déchetterie de Saône : du lundi au samedi de 8h30-12h30/ 13h30-16h50.

Fermeture les jours fériés.

Attention les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

✿ Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.

Attention, en cas de non respect du Règlement Sanitaire Départemental, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier



A DONNER TABLES D'ECOLE

La commune dispose d'anciennes tables d'école.

Toutes les personnes intéressées par celles-ci peuvent contacter directement la mairie.